Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D2026_162-DE

République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mercredi 14 octobre 2026 à 18 h
****

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 8 octobre 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, M. RIVIERE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme DIMPRE, M. GUENOT, Mme DABET, Mme MEFTAH, M. DAPOIGNY, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN et Mme COTTON.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. TAUPENOT, M. GIRAULT, Mme LEBON et Mme LAMY avaient respectivement donné procuration à Mme CIUDAD-KADI, M. BOURDOUNE, Mme MEFTAH et M. TEXIER.

Était absent : M. RIANT.

Secrétaire de séance : Madame Sophie MEFTAH.
****

D 2026-162 : ESPACE SOCIAL DES VAUX D'YONNE : PARTICIPATION AU CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS) 2026/2027

Considérant qu'un accompagnement à la scolarité a été proposé dans les deux écoles de Clamecy sur deux années scolaires dans le cadre de la compétence scolaire de la commune de Clamecy. La prestation a été réalisée par l'Espace Social des Vaux d'Yonne.
Considérant que le projet s'établit sur deux années :

- Première année (2025-2026) : ateliers d'écriture, séances musicales, création d'une chanson et enregistrement studio
- Deuxième année (2026-2027) : réalisation d'un clip,

Considérant que le budget s'établit à 21 507,35 € par an, subventionnable par la CAF, la participation de la commune s'établit à 8 000 €,
Considérant qu'une convention doit être également établie avec l'Espace Social, prestataire, pour l'organisation de cette action,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- APPROUVE le renouvellement de l'opération Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour les écoles de Clamecy et le plan de financement pour l'année 2026-2027,
- DECIDE de recourir à l'Espace Social des Vaux d'Yonne pour la réalisation de l'opération CLAS,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention s'y rapportant.
- DIT que les crédits sont inscrits au budget général 2026 art. 65568.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire,

MAIRIE DE CLAMECY (Nièvre)

Nicolas BOURDOUNE
Maire